

Dôme loisirs

Le mas

63550 Saint Victor de Montvianeix

Téléphone : 06.51.91.04.62

Email : domeloisirs@gmail.com

Site internet : domeloisirs.fr

RANDONNEE QUAD

NOM :

PRENOM :

Adresse complète :

Téléphone :

EMAIL :

NUMERO PERMIS :

DATE DE DELIVRANCE :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LES IMPERATIFS A LA PRATIQUE :

Vous devez :

- être âgé d'au moins 18 ans (8 ans pour les passagers)
- être titulaire du permis B (à présenter le jour de la randonnée)
- avoir une tenue adaptée (pantalon, chaussures fermées résistantes et vêtements adaptés aux conditions climatiques)

LES CONSIGNES DE SECURITE :

Nous vous demandons de :

- respecter le code de la route et l'environnement
- respecter les distances de sécurité entre les quads, votre place dans le groupe et le rythme imposé par le guide
- sur les chemins, respecter les autres usagés en leur laissant la priorité et couper éventuellement les moteurs pour ne pas effrayer les animaux.

Les participants déclarent n'avoir aucune contre indication à la pratique d'activités physiques et sportives. Dans le cas où les informations fournies seraient inexacts, le guide se décharge de toute responsabilité.

Tout participant reconnaît que la pratique du quad est une activité qui présente des risques et il en accepte les conditions : le guide ne pourra être tenu responsable pour tout accident survenu à la suite de fautes individuelles. Le non respect des consignes de sécurité pourra entrainer l'exclusion sans remboursement du participant.

Tout incident mécanique, imprévisible par nature, ne pourra donner lieu à des dédommagements.

DEGRADATIONS :

Une caution de 500 euros sera demandée à l'inscription. Elle sera restituée à l'issue de la randonnée, déduite des dommages éventuels.

Tout dommage matériel causé sur les véhicules dû au non respect des consignes de sécurité sera facturé.

Idem en cas de détérioration due à la non maîtrise du véhicule.

Si le montant des dégradations est supérieur à la caution, la différence vous sera demandée.

CONDITIONS DE RESERVATION ET ANNULATION :

-un chèque d'acompte de 20% du montant total vous sera demandé si vous réservez en groupe pour plus de 3 quads. La réservation sera effective dès la réception du chèque d'acompte. Il sera encaissé 1 semaine avant la randonnée. En cas d'annulation 8 jours ou moins avant la randonnée, le chèque d'acompte ne pourra être restitué et sera encaissé a titre d'indemnité

-en cas de pluie, la randonnée sera effectuée et ne peut être un motif d'annulation

-le guide se réserve le droit d'annuler en cas de nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure

CONDITIONS DE PAIEMENT

L'intégralité de la prestation sera réglée avant le départ

Les moyens de règlement acceptés sont : ESPECES – CHEQUE – CHEQUES VACANCES

ASSURANCE

Le guide est assuré en **responsabilité civile organisation** avec une obligation de moyens, dans les conditions normales de circulation. Dans ces mêmes conditions, nos véhicules sont assurés pour les accidents corporels causés à un tiers.

Toutefois, tout dommage causé à un tiers résultant du non respect des réglementations ou consignes données par le guide entraîne l'annulation des garanties. Dans ces conditions, la responsabilité du conducteur sera totale.

Nous vous conseillons de souscrire à une responsabilité civile individuelle si toutefois vous n'en possédez pas afin de **vous** protéger en cas d'accident.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

Date :

Signature précédée de « lu et approuvé »